



Homme d'affaire verveux et propos calomnieux; urgent

Par **chairman_old**, le **19/08/2007** à **21:14**

Bonjour,

Je viens de creer une sci dans le but d'aider mon fils a augmenter son secteur d'activité. Hors, le local que j'ai acheté, a ete divisé en deux. Ce co acheteur a tout fait hors du cadre etablit par la loi. CE qui a considerablement ralenti nos projets.

Mais ma question porte sur quelque chose de grave. Il y a quelques jours, j'ai haussé le ton avec lui parce ce manque de legalité m'agace profondement. Et depuis, il calomnie mon epouse et moi meme, aupres des commercants du village dans lequel se trouve le local, et aussi aupres de mon fils et belle fille.

Ceci dans le but de realiser une operation financiere sur le petit terrain que nous possedons derriere le local: il souhaite diviser pour mieux reigner, et faire signer des offres d'achat a mon fils, qui est gerant de la sci.

Mais personne, a part mon fils et ma belle fille, n'accepte de temoigner des agissements de cet homme d'affaire crapuleux...la peur est un fleaux dans les petits villages.

Que dois je faire pour arreter cet homme: porter plainte pour propos calomnieux, aller voir un bon avocat?

Je vous remercie d'avance.